

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
24/01/2020

Dossier complet le :
24/01/2020

N° d'enregistrement :
2020-29-0001

1. Intitulé du projet

Traitement et valorisation par concassage des déchets d'extraction de la carrière de roche ornementale de Roz Perez - à Brennilis

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOCIETE DES CARRIERES DE BRANDEFERT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FRANCK LEGOUT - Directeur

RCS / SIRET

0 2 5 6 5 0 0 3 7 0 0 0 9 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	1. Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, lavage, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, en vue de la production de matériaux destinés à une utilisation, La puissance maximale de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation, étant Supérieure à 200 kW.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société des Carrières de Brandefert est une entreprise d'exploitation de carrières de granulats et de roches ornementales (granit) implantée sur l'ensemble de la région Bretagne.

La société des carrières exploite actuellement la carrière de Roz Perez à Brennilis (AP du 05/07/2002 – AP du 08/04/2014)

« Pendant la durée de l'exploitation, la société exploitante devra chercher des filières de traitement ou de valorisation des déchets d'exploitation. Un bilan faisant état des recherches entreprises et des quantités de déchets d'exploitation valorisées devra être présenté tous les 3 ans à l'Inspection des Installations Classées. » (Article 6.1 AP du 05/07/2002)

A cette fin, la société des Carrières de Brandefert souhaite mettre en service pour une durée de 2 mois (renouvelable tous les ans), un groupe mobile de concassage d'une puissance maximale de 550 kW environ.

L'objectif de cette opération est la réduction des déchets stockés sur le site de la carrière et leur valorisation économique. (Conformément à Article 6.1 AP 05/07/2002)

4.2 Objectifs du projet

Le site de Roz Perez est occupé par une carrière de roche ornementale en activité. Cette carrière, autorisée par arrêté préfectoral en date du 5 juillet 2002, est exploitée par la société des Carrières de Brandefert (AP Changement d'exploitant du 8 avril 2014). La carrière produit jusqu'à 14 000 tonnes de granit marchand par an. A cette production est associée une production de « déchets » ou coproduits à hauteur de 30000 T/an, non commercialisable en l'état. Les déchets d'exploitation (chute de blocs et blocs non commercialisables en l'état) sont stockés sur les parcelles 604, 858, 857, 847 et 1452 (Article 6.1 de l'arrêté préfectoral). Selon le même article 6.1, l'exploitant doit aujourd'hui stocker une partie des déchets dans l'excavation afin d'assurer une bonne intégration paysagère. Cependant, il n'est pas possible de préserver l'accès à la ressource si l'on commence à recouvrir le gisement de déchets. D'autre part, cette juxtaposition d'activité « stockage de déchets + extraction » consommatrice d'espace va à l'encontre des mesures mises en œuvre par l'exploitant afin d'améliorer les techniques d'exploitation et la sécurité de son personnel. De plus, l'article 6.1 stipule « Pendant la durée de l'exploitation, la société exploitante devra chercher des filières de traitement ou de valorisation des déchets d'exploitation. Un bilan faisant état des recherches entreprises et des quantités de déchets d'exploitation valorisées devra être présenté tous les 3 ans à l'Inspection des Installations Classées. » C'est donc dans ce cadre que nous souhaiterions mettre en place une unité mobile de concassage afin de valoriser les déchets d'exploitation de la carrière de Brennilis. Les matériaux ainsi obtenus permettront d'alimenter des chantiers locaux de travaux publics mais également d'améliorer les pistes et plateforme du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le "projet" ne nécessite pas de travaux particulier car il viendra s'intégrer dans le fonctionnement normal de la carrière en complément.

Il permettra la production de matériaux concassés dont une partie sera valoriser directement sur le site en aménagement des pistes et plateformes existantes : améliorations des conditions de travail et de circulation.

Lorsque le groupe mobile arrivera sur le site pour une campagne d concassage, il rejoindra une plateforme qui aura été réalisée au préalable (dans le périmètre extraction autorisé de la carrière - zone terrassée existante).

Cette plateforme permettra la récupération des eaux de ruissellement et leur canalisation vers le circuit des eaux de la carrière (pas de changement par rapport à situation actuelle).

La plateforme sera choisie pour son éloignement des zones habitées ainsi que pour sa topographie favorable à une bonne maîtrise des émergences sonores et des envois de poussières.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les eaux seront ensuite rejetées au milieu naturel après décantation (bassins) et devront respecter les normes de rejet déjà applicable au site.

L'activité de concassage ne modifie pas les risques de l'activité sur les rejets d'eau.

Un suivi des retombées de poussières et des mesures des émergences sonores et niveaux de pressions acoustiques en limite de site sera réalisé lors de la période d'activité du concasseur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La carrière a été autorisée par arrêté préfectoral en date du 5 juillet 2002.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Il n'y aura aucune extension ou modification des surfaces de la carrière ni même de leur affectations.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Roz Perez
29692 Brennilis

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 21' 16" 0 Lat. 03° 48' 03" 20

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site de Roz Perez est occupé par une carrière de roche ornementale en activité. Cette carrière, autorisée par arrêté préfectoral en date du 5 juillet 2002, est exploitée par la société des Carrières de Brandefert (AP Changement d'exploitant du 8 avril 2014).

La carrière produit jusqu'à 14 000 tonnes de granit marchand par an. A cette production est associée une production de « déchets » ou coproduits à hauteur de 30000 T/an, non commercialisable en l'état.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone natural 2000 la plus proche à 1,6 km au Nord Ouest : Type : B (pSIC/SIC/ZSC) - Code du site : FR5300013
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mont Saint Michel de Braspart à 10 kilomètre - absence de co-visibilité

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permet de valoriser des déchets/coproduits et permet donc indirectement de réduire la pression sur les ressources minérales Il aura un impact positif.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone déjà anthropisée, activité de carrière existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implantation dans la carrière existante, et optimisation de l'exploitation de la ressource, indirectement il permet de limiter la consommation d'espace : IMPACT POSITIF
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des campagnes de concassage et de la commercialisation des matériaux produits, la circulation des camion pourra augmenter de : Cependant, il est à noter que l'emplacement du site permet un accès via la RD764 (1 km du site) puis voie communale sur 1 kilomètre.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le groupe mobile est générateur d'émissions sonores. Cependant, le positionnement en retrait avec présence d'obstacle topographique entre le groupe et les habitations les plus proches permettra de minimiser ces émergences et de respecter les valeurs réglementaires déjà imposées dans le cadre de l'exploitation de la carrière. Afin d'assurer le respect de ces valeurs l'exploitant s'engage à réaliser une campagne de mesure de bruit à chaque campagne de concassage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, il permet la réduction des déchets de l'activité d'extraction autorisée sur le site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, périmètre interne de la carrière.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, périmètre interne de la carrière.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le choix de l'emplacement : dans une carrière déjà autorisée permet de réduire l'impact D par l'absence de consommation d'espace. D'autre part, la valorisation des déchets de production de la carrière permet de réduire l'emprise nécessaire à l'activité de carrière et évite l'étalement des zones de stockage ainsi que leur monté en hauteur et leur impact sur le paysage. Voir dossier de porté à connaissance joint.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, le projet vient répondre à des exigences de l'arrêté préfectoral en vigueur et permet une valorisation optimale de ressource limitant ainsi la consommation des ressources naturelles sur le secteur de chalandise. Intégré à un périmètre de carrière, déjà soumis à des obligations de respect réglementaires d'émergences sonores, de retombées de poussières et de qualité de rejet d'eau, le groupe mobile sera en cohérence avec le respect de ces obligations.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de porté à connaissance - présentation du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Brennils**

le, **21/01/2020**

Signature



